



•05/05/2023 •17/05/2023 •20/06/2023 •20/06/2023



18  
10  
2022

---

# Procès-verbal de la réunion du C.S.E.

Plénière  
Ordinaire



# ORDRE DU JOUR

---

Toulouse, le jeudi 13 Octobre 2022,

## Objet : Convocation et ordre du jour à la réunion ordinaire du Comité social et économique

Vous êtes invités à participer à la réunion ordinaire du COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE qui aura lieu le :

Mardi 18 Octobre 2022 à 09h00

Elle se tiendra salle « 330 Meeting+ R 0 », étage 0, Bâtiment « Mach One » au 135 Rue de Périole, 31500 Toulouse, en visioconférence

Les codes permettant d'assister à la conférence sont les suivants :

N° de téléphone : +33 (0) 531478000 (numéro interne : 38000)  
ID de conférence : 73078949

L'ordre du jour sera le suivant :

### CSE ORDINAIRE

- 1) HSE
  - a) Point d'information COVID.
  - b) Point RPS.
  - c) Compte rendu CSSCT du 11/10
  - d) Information et consultation sur le document d'évaluation des risques
  - e) Information du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement
- 2) Approbation du procès-verbal des CSE ordinaire du 12 avril 2022.
- 3) Information et consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi conformément au code du travail et à l'article 18.2 de l'accord relatif à la mise en place du comité social et économique, au dialogue social et au droit syndical.
- 4) Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe ».
- 5) Information et consultation sur la nouvelle organisation Qualité et ME et Qualité programme.
- 6) Information et Consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IV-B de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L. 1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021).
- 7) Information du CSE sur les postes disponibles (priorité de réembauche L1233-45 CT).

# ORDRE DU JOUR SIGNE

- 8) Point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel.
- 9) Information sur les mesures mises en place pour pallier aux problèmes de livraisons et fournitures sur le site de Montredon.
- 10) Information sur la publication de la note relative aux déplacements.
- 11) Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-89 du code du travail :
  - a) évolution générale des commandes et l'exécution des programmes de production ;
  - b) éventuels retards de paiement de cotisations sociales par l'entreprise ;
  - c) évolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe.
- 12) Points divers

Le Secrétaire,  
Frédéric YODER



Le Président,  
Benoît CARIS



# REGISTRE DES PRESENCES

Nom Prénom		Présent	Absent
CARIS Benoit	Président	X	

Nom Prénom	OS	Présent	Absent
COSTE Florent	CGT		X
FAGET Stéphane	FO	X	
YNGLADA Thierry	CFE-CGC	X	

Nom Prénom	Fonction	
VAXIVIERE Melvin	Service RH	Resp. relations sociales
RICHERT Oréa	Intervenante	Stagiaires RH
LELANDAIS Fabienne	Intervenante	Coord HSE GR
BOUET Alexandra	Intervenante	Resp. RH
HUC Jean-Philippe	Intervenant	Resp. Qualité & Manuf. Engineer AS
MARIE Vincent	Intervenant	VP Programs Sales EU AS
GOUZI Valérie	Intervenante	Resp. Admin Personnel GR
FAJAL Magali	Intervenante	Resp Dev et Formation GR
RUNCO Stéphanie	Intervenante	Resp. RH

Nom Prénom	ELUS	Présent	Excusé	Suppléé par:
ANDRAU Jean-François	CGT	X		
EL ZIANI Ahmed	CFE-CGC		X	
BOYE Johan	CFE-CGC	X		
BRAMBATI Jérôme	CGT		X	
ALLAIN Cécile	CFE-CGC		X	CHAUSSON Benoit
DIDIER Jean-Pierre	CGT	X		
JANECZEK Ivan	FO	X		
LEDIG Alexandre	FO		X	TARDIN Stéphane
MARQUES Daniel	FO		X	GALIBERN Nicolas
MIERES Frédéric	FO	X		
MOKHTARI Rabah	CFE-CGC	X		
ROUSSEAU Patrick	CFE-CGC		X	
SAINT-LAURENT Yannick	FO	X		
SARTRE Jérôme	FO	X		
THOMAS Thierry	CFE-CGC		X	CERUTI Gilles
VANDELLE Pascal	FO		X	PIVETTA Eric
YODER Frédéric	FO	X		

# FEUILLE D'EMARGEMENT

Nota: Cette réunion de CSE extraordinaire s'est tenue en partie par SKYPE (visioconférence), en conséquence les signatures des participants sont absentes de la feuille d'émargement.

Nom Prénom		Présent	Absent
CARIS Benoit	Président	X	

Nom Prénom	OS	Présent	Absent
COSTE Florent	CGT		X
FAGET Stéphane	FO	X	
YNGLADA Thierry	CFE-CGC	X	

Nom Prénom	ELUS	Présent	Excusé	Suppléé par:
ANDRAU Jean-François	CGT	X		
EL ZIANI Ahmed	CFE-CGC		X	
BOYE Johan	CFE-CGC	X		
BRAMBATI Jérôme	CGT		X	
ALLAIN Cécile	CFE-CGC		X	CHAUSSON Benoit
DIDIER Jean-Pierre	CGT	X		
JANECZEK Ivan	FO	X		
LEDIG Alexandre	FO		X	TARDIN Stéphane
MARQUES Daniel	FO		X	GALIBERN Nicolas
MIERES Frédéric	FO	X		
MOKHTARI Rabah	CFE-CGC	X		
ROUSSEAU Patrick	CFE-CGC		X	
SAINT-LAURENT Yannick	FO	X		
SARTRE Jérôme	FO	X		
THOMAS Thierry	CFE-CGC		X	CERUTI Gilles
VANDELLE Pascal	FO		X	PIVETTA Eric
YODER Frédéric	FO	X		

## CSE Ordinaire

- 1 HSE
  - a) Point d'information COVID
  - b) Point RPS
  - c) Compte rendu CSSCT du 11/10
  - d) Information et consultation sur le document d'évaluation des risques
  - e) Information du CSE sur la procédure mise en oeuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement
- 2 Approbation du procès-verbal des CSE ordinaire du 12 avril 2022.
- 3 Information et consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi conformément au code du travail et à l'article 18.2 de l'accord relatif à la mise en place du comité social et économique, au dialogue social et au droit syndical.
- 4 Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe ».
- 5 Information et consultation sur la nouvelle organisation Qualité et ME et Qualité programme.
- 6 Information et Consultation sur le suivi de la mise en oeuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IV-B de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L.1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021).

# SOMMAIRE

---

## CSE Ordinaire

7	Information du CSE sur les postes disponibles (priorité de réembauche L1233-45 CT).
8	Point d'étape sur la mise en oeuvre du nouveau dispositif conventionnel.
9	Information sur les mesures mises en place pour pallier aux problèmes de livraisons et fournitures sur le site de Montredon.
10	Information sur la publication de la note relative aux déplacements.
11	Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail : a) évolution générale des commandes et l'exécution des programmes de production ; b) éventuels retards de paiement de cotisations sociales par l'entreprise ; c) évolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe.
12	Points divers

# SOMMAIRE

---



OUVERTURE de la SEANCE

---

à 9H05



## 2. Approbation du procès-verbaux du CSE Extraordinaire du 12 avril 2022:

---

Le procès-verbal du CSE Ordinaire du 12 avril 2022 ne pourra être soumis à approbation.

Du fait de l'envoi tardif du procès verbal du CSE du 12 avril 2022 qui contient 112 pages, les élus demandent le report du point au prochain CSE.

L'approbation est ajournée au prochain CSE.



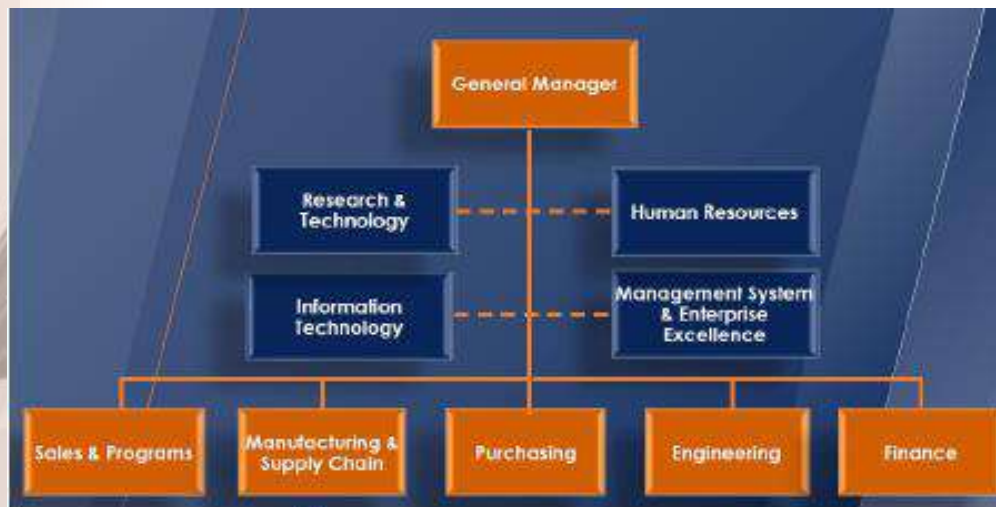
# 5. Information et consultation sur la nouvelle organisation

## Qualité et ME et Qualité programme:

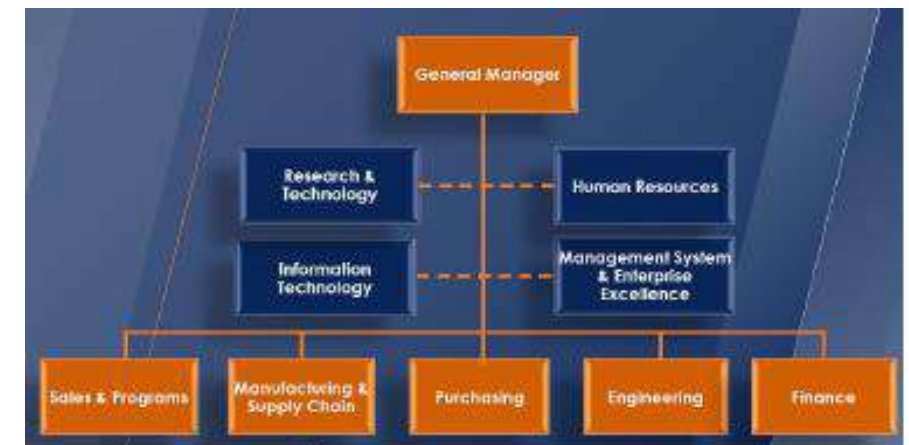
M. Jean-Philippe HUC , Resp. Qualité & Manuf. Engineer AS, présente le point.

### ORGANISATION BRANCHE

Organisation précédente



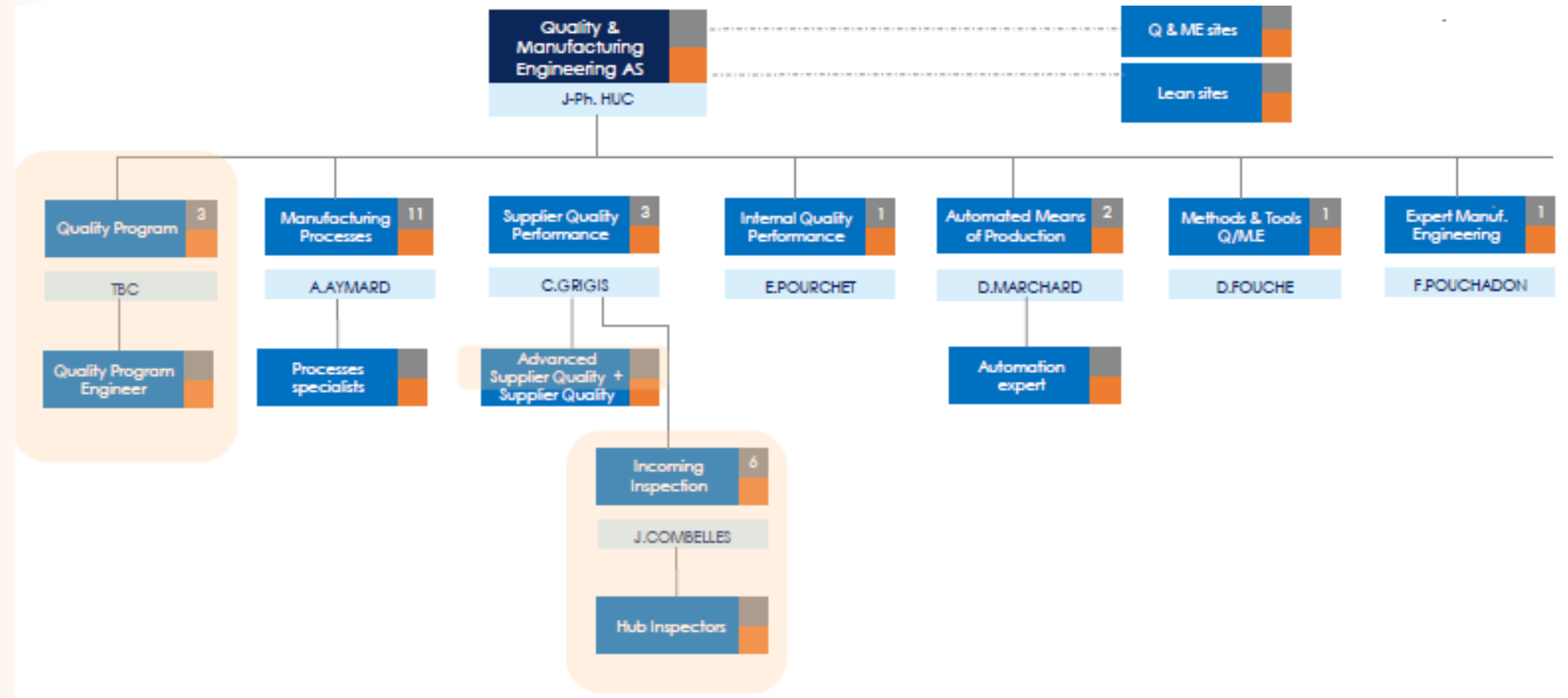
Nouvelle organisation



# 5. Information et consultation sur la nouvelle organisation Qualité et ME et Qualité programme:

## ORGANISATION QUALITE & M.E

Détail des évolutions



## 5. Information et consultation sur la nouvelle organisation Qualité et ME et Qualité programme;

---

**FO**

Stéphane FAGET pour FO : *Quelle est la différence de cette organisation avec celle du livre 2? Les services se succèdent en CSE pour nous proposer des organisations qui effacent celle du PSE pour revenir aux organisations d'avant. Fallait pas faire de PSE ...*

M. Benoit CARIS: Je n'ai pas le livre 2 en tête, je prends le point.



- 5. Information et consultation sur la nouvelle organisation Qualité et ME et Qualité programme:

M. le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

**Nombre de votants**

14

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC			4
CGT			2
FO		8	
<b>TOTAL</b>		8	6

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
		14



## 4. Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe »:

---

M. Vincent MARIE , VP Programs Sales EU AS, présente le point.

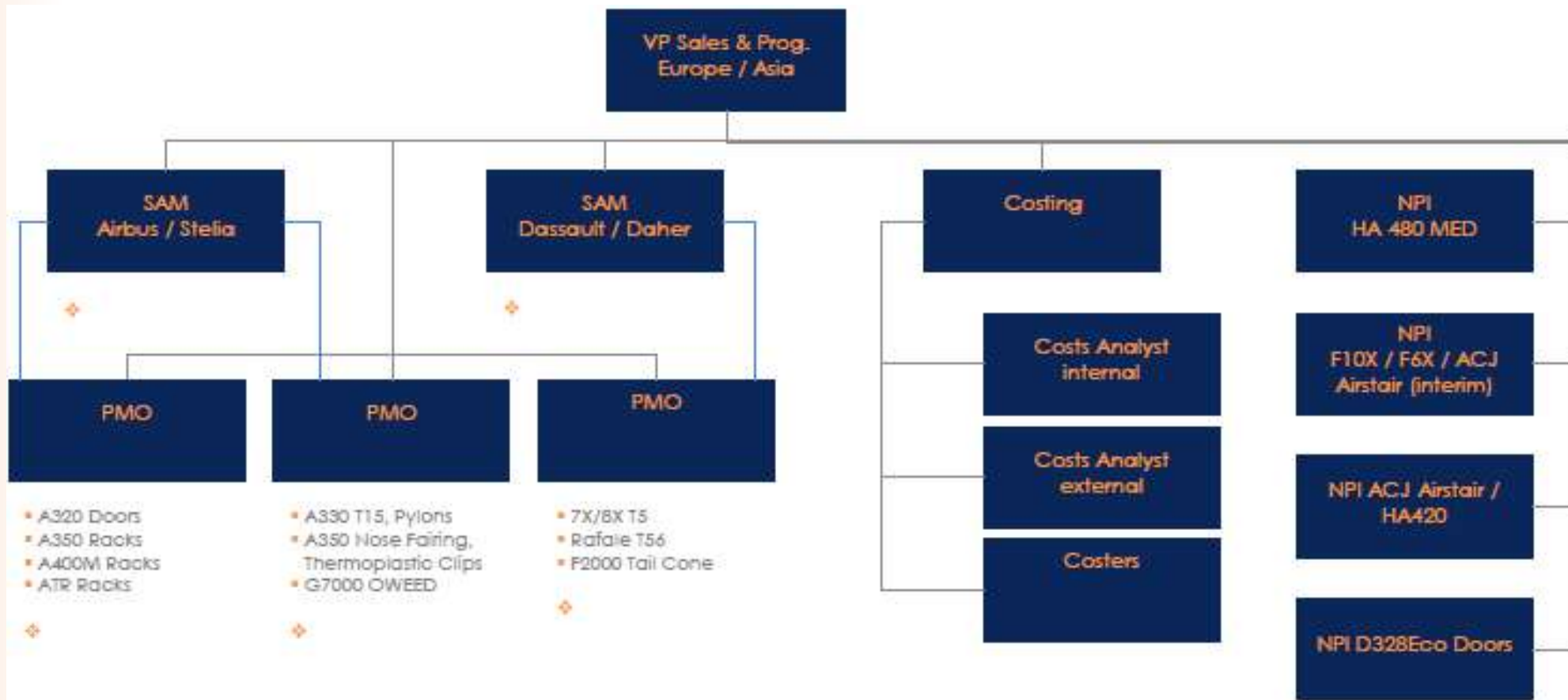
### **SALES & PROGRAMS EUROPE**

#### 2 raisons principales d'adapter l'organisation

- Une activité de programmes en développement en forte croissance actuelle et à venir.
    - Augmentation du nombre de responsables de programmes en développement;
    - Nécessité de renforcer la maîtrise du pilotage des programmes en développement pour les maîtriser et tenir nos objectifs de coûts, de délai ets de performances;
      - Mise en place d'un processus de gestion de programme en développement,
      - Harmonisation du fonctionnement multi sites,
      - Pilotage de l'efficacité du système de management de programme.
- ➡ **Création d'un poste et d'une nouvelle fonction de responsable du système de management de programmes.**
- Renforcer l'autonomie du pilotage des grands comptes client pour gagner en fluidité de l'information et efficacité.
    - ➡ **Pilotage des PMO en charge des programmes d'un client par le SAM en charge de ce compte.**

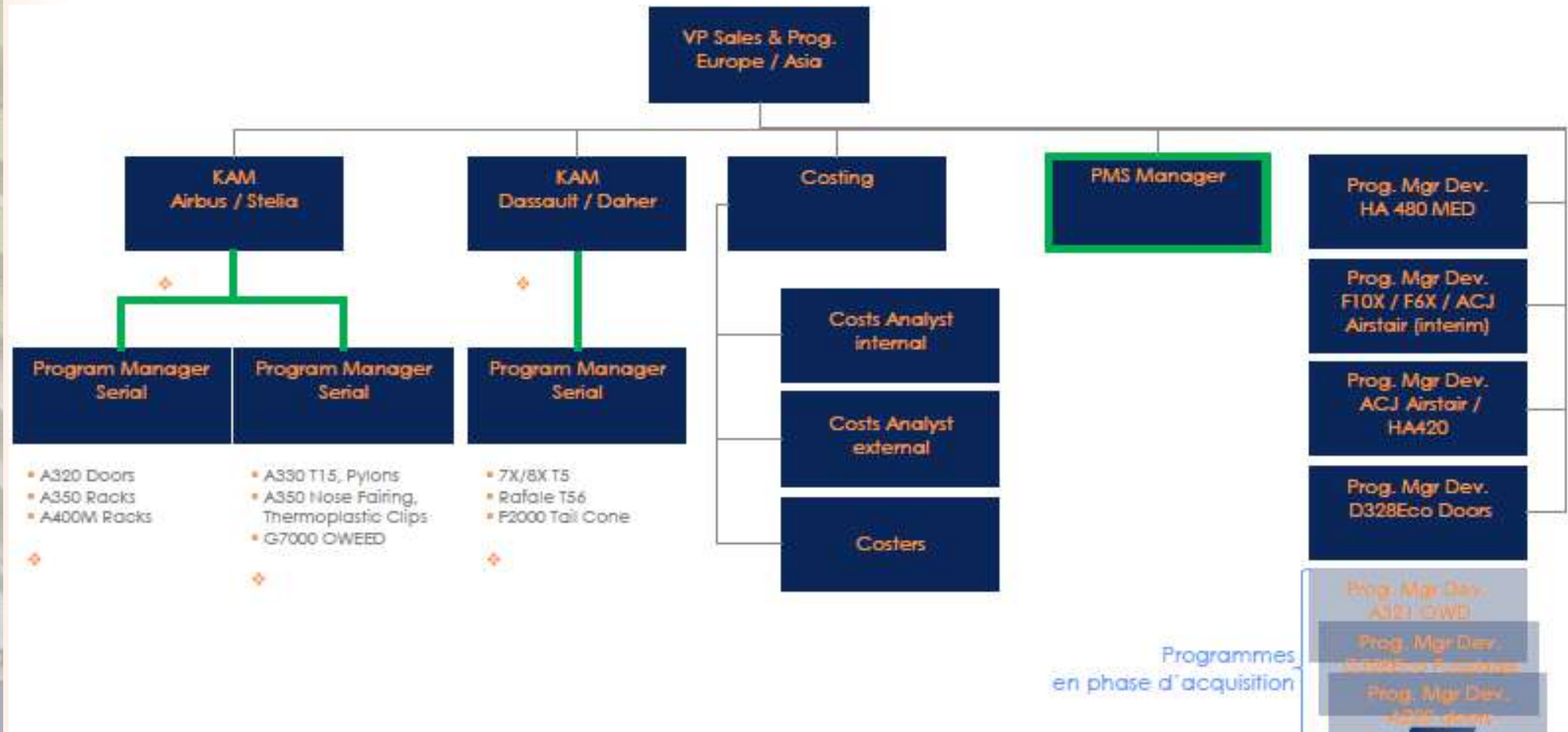
# 4. Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe »:

## SALES & PROGRAMS EUROPE / ASIA – (ACTUEL)



# 4. Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe »:

## SALES & PROGRAMS EUROPE / ASIA – ADAPTATION





## 4. Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe »:

---

**FO**

Stéphane FAGET pour FO : *On regrette de s'être séparé des collaborateurs. On aurait pu et du mieux utiliser l'APLD pour conserver des gens à fort potentiel. On aurait fait moins de licenciements. Les services se succèdent en CSE pour nous proposer des organisations qui effacent celles du PSE pour revenir aux organisations d'avant ...*

M. Vincent MARIE: On a gagné des nouveaux marchés, il fallait s'organiser en fonction.

**CFE-CGC**

Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC : *Je ne comprends plus rien dans ce service. Là encore on revient à l'organisation précédente. On a licencié deux personnes dans ce service. Est-ce qu'on sait où l'on va? On va devoir chercher des personnels qu'on avait sous la main. Je trouve indigent de changer le fusil d'épaule tous les 6 mois.*

M. Vincent MARIE: On ne change pas fondamentalement l'organisation. On crée la partie « développement ». On n'avait plus de programme en développement depuis longtemps, c'est de nature à faire face aux nouveaux enjeux.

- 4. Information et consultation sur la nouvelle organisation « sales et programs Europe »:

M. le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

**Nombre de votants**

**14**

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC		4	
CGT			2
FO		8	
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>2</b>

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
		<b>14</b>

## 6. Information et Consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IVB de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L.1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021):

Mme Alexandra BOUET présente le point.

### Informations générales PDV

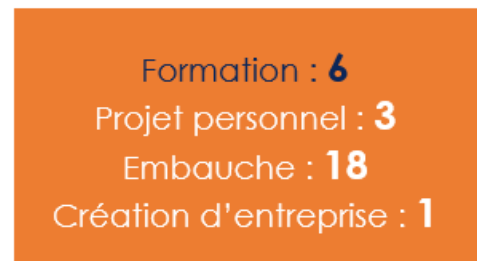
10 octobre 2022

Nbre de protocoles signés	Nbre refus	Nbre de CR acceptés	Nbre de CR refusés	Nbre de sorties anticipées du CR
152	5	152	4	20

# 6. Information et Consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IVB de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L.1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021):

## BUDGET FORMATION – PSE

Décisions issues des commissions de suivi



1/ validation projet par BPI  
2/ validation par commission vs budget restant sur la base des critères ci-dessus

Projection : 782 k€

Rappel enveloppe budgétaire = 1 M€

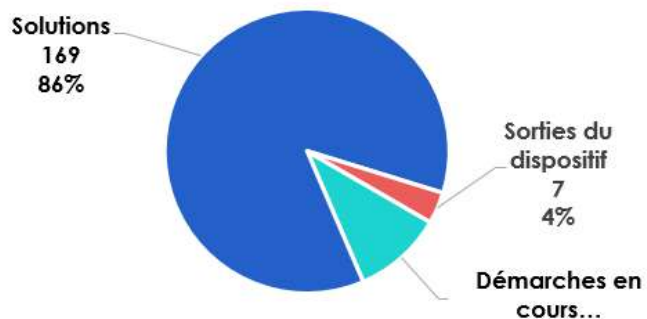
\*\*Frais annexes qui conditionnent l'entrée en formation (pré-requis) ex: Visite médicale pour permis spécifique=> Ok pour prise en charge

# 6. Information et Consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IVB de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L.1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021):

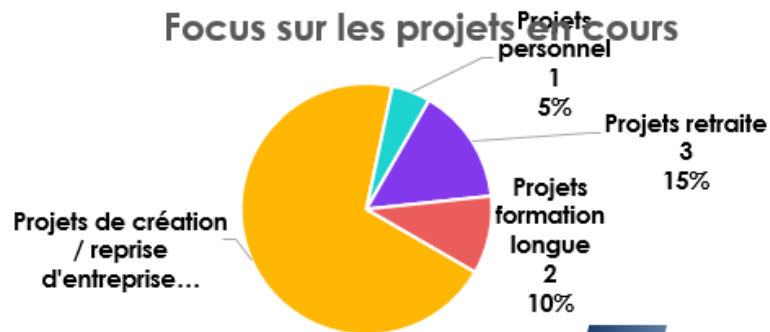
## SITUATION DES 196 ADHERENTS

10 octobre 2022

### Répartition des accompagnements



### Focus sur les projets en cours



21

01 | ESPACE MOBILITÉ EMPLOI

## SITUATION DES 196 ADHERENTS

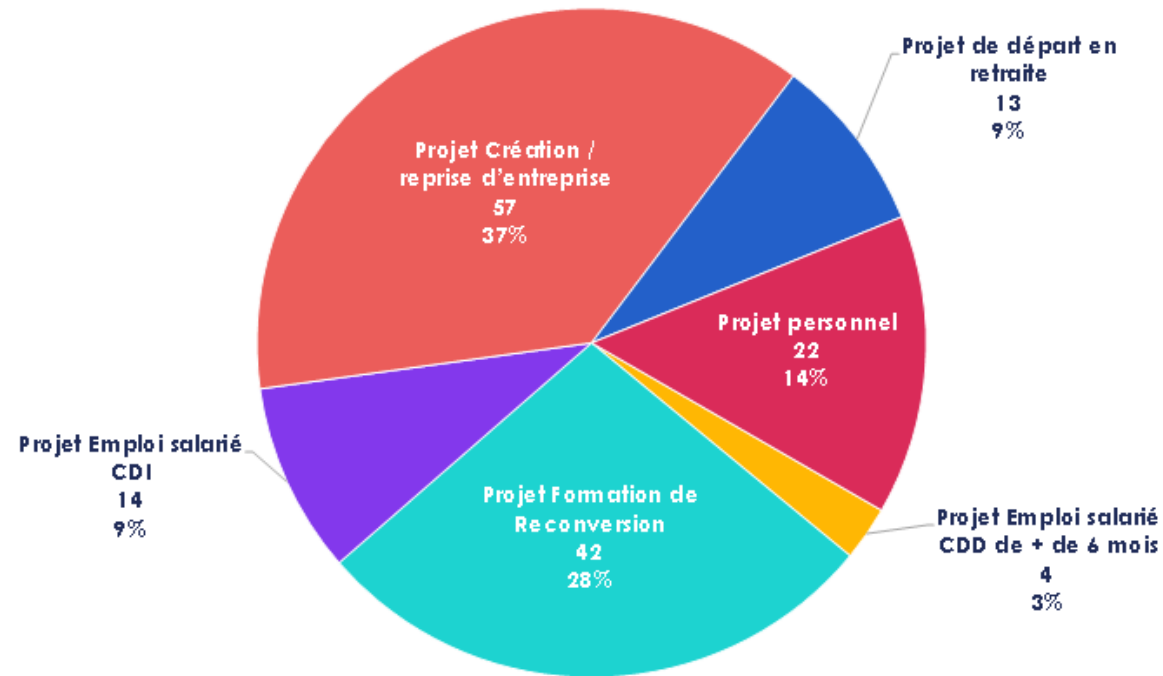
	Compté au jour précédent	Compté au jour
<b>Démarches en cours</b>	<b>25</b>	<b>20</b>
<b>Projet en réflexion</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Emploi salarié</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Diagnostic de situation	0	0
Construction du projet	0	0
Préparation	2	0
Activation	0	0
<b>Création / reprise d'entreprise</b>	<b>20</b>	<b>14</b>
Bilan entrepreneur	3	0
Etude de marché	10	8
Prévisionnel financier	3	2
Choix de la structure juridique	0	0
Formalisation Business Plan	2	0
Lancement de projet	2	4
<b>Formation longue</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Projet personnel</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Retraite</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Suspensions d'accompagnement</b>	<b>10</b>	
Formation longue	4	
Autre	6	
<b>Solutions</b>	<b>154</b>	<b>169</b>
CDI	29	30
CDD ou intérim ≥ 6 mois	7	7
Autre type de contrat de travail	5	5
Création / Reprise d'entreprise (dont suivis post créa)	62	68
Formation longue	34	34
Mobilité interne	0	0
Projet personnel	6	13
Retraite	11	12
<b>Sorties du dispositif</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Retour à l'accompagnement	3	3
Autre	4	4

86%

## 6. Information et Consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IVB de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L.1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021):

**Cartographie synthétique des 152 dossiers de volontariat validés**

Répartition des natures de DV validés



- 6. Information et Consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi (paragraphe IVB de l'accord conclu dans le cadre des dispositions de l'article L.1233-24-1 du code du travail en date du 29 janvier 2021):

Mr le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

Nombre de votants

14

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC	3	1	
CGT		2	
FO			8
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
		X

## 7. Information du CSE sur les postes disponibles (priorité de réembauche L1233-45 CT):

---

Mme Alexandra BOUET présente le point.

La présentation n'a pu être faite comme précédemment, la prise de fonction de Mme BOUET étant très récente.

Un extract de la Bourse à l'emploi a pu être fourni aux élus faisant état de 32 postes proposés (non reproductible ici s'agissant des fiches détaillés de chaque poste).

### **SITUATION au 18 octobre 2022**

- Bourse à l'emploi : 32 postes
- Priorité de réembauche : 17 (inchangé)





## 7. Information du CSE sur les postes disponibles (priorité de réembauche L1233-45 CT):



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC : *Concernant la priorité à la réembauche, à priori, plusieurs personnes nous ont remonté ne pas avoir reçu la liste des postes. Pourriez vous vérifier que cela a bien été fait et que toutes les personnes sur la liste ont bien eu ce fichier, envoyé de préférence sur les mails perso, n'ayant plus accès aux messageries pro? Merci.*

Mme Alexandra BOUET: C'est normal, il est prévu que je fasse cet envoi au lendemain du CSE.



Jean-Pierre Didier pour la CGT: *de toutes les personnes qui ont fait valoir leur priorité à la réembauche, combien ont été réembauché au final?*

Mme Alexandra BOUET: Je ne peux pas vous dire, je prends le point.



Frédéric MIERES pour FO: *La présentation est partielle, quand aurons-nous le complément?*

Mme Alexandra BOUET: Cela vient d'une petite incompréhension avec la commission sur le document à présenter en CSE. Cela sera revu pour la prochaine présentation.

# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

---

## a) Evolution générale des commandes et l'exécution des programmes de production:

M. David OLIVEIRA, Directeur Ventes & Programmes AS, en déplacement professionnel actuellement, ne peut présenter cet item qui est ajourné à un prochain CSE.



# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

## b) Eventuels retards de paiement de cotisations sociales par l'entreprise:

La Direction informe les élus du CSE que la société n'a aucun retard de paiement de cotisations sociales.



URSSAF MIDI-PYRENEES - LABEGE  
TSA 90002  
93517 MONTREUIL CEDEX

### POUR NOUS CONTACTER

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr  
Tel.: 0 806 804 226

### RÉFÉRENCES

N°SIREN 572050169

Page 1/2

### CADRE LÉGAL

Article L243-15 du code de la Sécurité sociale.

### CODE DE SÉCURITÉ

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

A TOULOUSE, le 06/10/2022.

SA LATECOERE  
135 RUE DE PERIOLE  
31500 TOULOUSE

**OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,  
Le Directeur

Jean DOKHELAR

# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

## c) Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe:

Cet item dans le point est présenté par Mme Valérie GOUZI.

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT - GENRE - TAUX D'ACTIVITÉ

#### CDD - CDI

Mois	CDI				Total CDI	CDD		Total CDD
	Homme		Femme			Homme	Femme	
	T. Complet	T. Partiel	T. Complet	T. Partiel		T. Complet	T. Complet	
déc.-21	594	10	92	3	699	2	2	4
janv.-22	564	10	89	3	666		2	2
févr.-22	560	8	89	3	660	1	2	3
mars-22	556	8	87	3	654	1	2	3
avr.-22	554	7	87	3	651	1	2	3
mai-22	553	7	86	3	649	2	3	5
juin-22	550	8	89	3	650	4	3	7
juil.-22	540	7	89	3	639	4		4
août-22	540	7	92	2	641	4	2	6
sept.-22	539	8	88	4	639	4	2	6

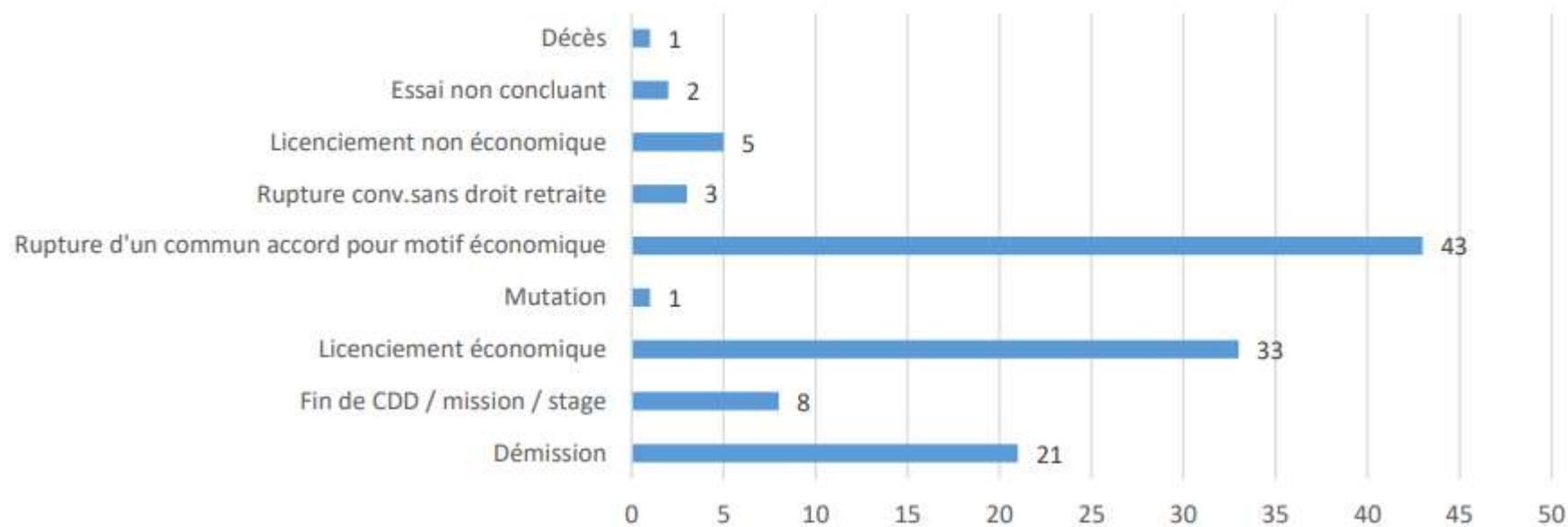
# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

c) Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe:

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT - GENRE - TAUX D'ACTIVITÉ

Départs par motif : CDD - CDI

Départs par motif de janvier à septembre 2022



# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

c) Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe:

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT - GENRE - TAUX D'ACTIVITÉ ALTERNANCE

Mois	Apprentissage		Total Apprentissage
	Homme	Femme	
	T. Complet	T. Complet	
janv.-22	5	1	6
févr.-22	5	1	6
mars-22	5	1	6
avr.-22	5	1	6
mai-22	5	1	6
juin-22	5	1	6
juil.-22	5	1	6
août-22	4	1	5
sept.-22	10	1	11

Entrées entre juin et septembre :  
Informatique - DT - Finances - D.E.S

Mois	Professionalisation		Total Professionn.
	Homme	Femme	
	T. Complet	T. Complet	
janv.-22			
févr.-22			
mars-22			
avr.-22			
mai-22			
juin-22			
juil.-22			
août-22	1		1
sept.-22	1		1

Entrées entre juin et septembre :  
Programmes

# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

c) Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe:

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT - GENRE - TAUX D'ACTIVITÉ INTERIM

Mois	Intérim		Total Intérim
	Homme	Femme	
	T. Complet	T. Complet	
janv.-22	27	2	29
févr.-22	30	3	33
mars-22	34	4	38
avr.-22	43	10	53
mai-22	54	10	64
juin-22	65	8	73
juil.-22	67	9	76
août-22	71	9	80
sept.-22	86	12	98

- B777
- T15 - ME & QUALITE MONTREDON - HSE GIMONT
- Peinture Traitement de surface MONTREDON - Hub Logistique GABARDIE - Support Client (reprise contrat intérim Mérignac)
- T15 - B777 / Tôlerie - Peinture - Maintenance MONTREDON / Support Client (opérations)
- Hub Logistique GABARDIE / Peinture Traitement de surface (Mise en place SD) - Contrôle MONTREDON / Support Clients
- Peinture Traitement de surface
- Chaudronnerie - Pièces élémentaires
- Peinture Traitement de surface

# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

c) Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe:

## CONTRATS DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE PAR MOTIF DE CONTRAT

Mois	Accroissement d'activité			Remplacement			Total général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
janv-22		1	1		1	1	2
févr-22		1	1	1	1	2	3
mars-22		1	1	1	1	2	3
avr-22		1	1	1	1	2	3
mai-22		2	2	2	1	3	5
juin-22	2	1	3	2	2	4	7
juil-22	2		2	2		2	4
août-22	2	2	4	2		2	6
sept-22	2	2	4	2		2	6

Mai : + 1 Contrat Accroissement d'activité Montredon + 1 Contrat Remplacement Périole

Juin : + 1 Contrat Accroissement d'activité Montredon + 1 Contrat Remplacement Périole

Juillet : -1 Contrat Accroissement d'activité Montredon - 2 Contrat de Remplacement Périole

Août : + 2 contrats Accroissement d'activité : Montredon TS et Trésorerie



# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:

c) Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe:

**NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL ACCOMPLIES PAR LES SALARIÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE ET LES SALARIÉS TEMPORAIRES**

Mois	Nombre de journées de travail accomplies	
	CDD	INTERIMAIRES
janv-22	40	495
févr-22	57	539
mars-22	61	738
avr-22	58	893
mai-22	80	1040
juin-22	139	1374
juil-22	71	1204
août-22	66	837
sept-22	132	1622



# 11. Informations trimestrielles du Comité social et économique prévues au titre de l'article L2312-69 du code du travail:



Stéphane FAGET pour FO: *Je reste sans voix sur cette diapositive (motif de départ).*

*21 démissions en neuf mois, cela nous interroge pour l'avenir dans notre société.*

M. Benoit CARIS: Il y a aussi des entrées.



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: *21 démissions c'est pratiquement 6 années de ce que nous avons connu jusqu'à présent. On est sur quelle pente?*

M Benoit CARIS: Ca augmente comme dans toutes les sociétés industrielles en ce moment. Nous ne sommes pas les seuls, Airbus, Safran, Daher, etc, en outre, font le même constat. Le marché de l'emploi est extrêmement dynamique actuellement. Les gens bougent, n'hésitent pas à bouger.



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: *Nous aimerions avoir le nombre de prestataires/sous-traitants actuellement dans nos murs. La tendance est à la hausse sur ce point. Nous avons le sentiment que les départs dans le cadre du PSE ont fait la place à des prestataires. Les charges de déplacement à l'extérieur de l'entreprise. Où va-t-on?*

M. Benoit CARIS: Je peux vous fournir un volume d'heures en prestation, mais pas le nombre de personnes que cela représente.

M. Melvin VAXIVIERES complète : Seules les sociétés qui nous fournissent des prestataires sont en capacité à nous faire cet inventaire comptable. De notre côté, c'est un volume d'heure.

### 3. Information & consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi conformément au code du travail et à l'article 18.2 de l'accord relatif à la mise en place du comité social et économique, au dialogue social et au droit syndical:

M. Benoit CARIS revient sur les documents présentés lors du dernier CSE qui comportait des erreurs.

Dans la liste des 10,

- 4 personnes ne font plus partis de l'entreprise;
- pour 1 personne, la somme donnée était le « solde de tout compte ».

Soit une augmentation de 6,54% composé de bonus liés à l'atteinte d'objectifs en 2020.

La consultation démarre.

#### 2.2.2. Montant global des dix rémunérations les plus élevées

	Montant Global des 10 rémunérations les plus élevées hors mandataire social
2019	2 259 937 €
2020	2 312 193 €
<b>2021</b>	<b>2 463 395 €</b>

- 3. Information & consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi conformément au code du travail et à l'article 18.2 de l'accord relatif à la mise en place du comité social et économique, au dialogue social et au droit syndical:

M. le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

Nombre de votants

14

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC			4
CGT		2	
FO			8
<b>TOTAL</b>		2	12

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
		X

# 1. HSE – a) Point d'information COVID:

---

Mme Fabienne LELANDAIS présente le point.

## a) Point d'information COVID:

Au 17/10/22, en France (Périorie + Montredon+ Gimont + Labège) :

- T15 / Mach one      - 2 personnes COVID positifs
- Gimont                      - 0 personne COVID positif
- Montredon                - 2 personnes COVID positifs
- Labège                      - 0 personne COVID positif



# 1. HSE b) Point RPS;

## b) POINT DE SITUATION RPS:

→ Au 17/10/22

- dates des derniers comités :
  - Mach One: fait le 10/10/2022
  - Gimont : prévu le 27/10/2022
  - Montredon: prévu le 20/10/2022




### Suivi des cas individuels RPS\*

- Aérostructures France, Octobre 2022 -

	Mach One	Montredon	Gimont
Rouge	-	-	-
Orange	2	1	1
Jaune	5	1	3
Vert	3	-	5

\* Données issues des comités RPS

### Légende

-  Impact faible : atteintes légères (irritation, agacement...) sans arrêt de travail
-  Impact moyen : effets réversibles sur la santé, possibilité d'arrêt de travail
-  Impact élevé : possibilité d'effets graves et prolongés sur la santé
-  Impact très élevé : régulation collective qui ne fonctionne plus, maladie professionnelle

# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

### AGENDA:

- Information du CSSCT sur la procédure de mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement;
- Accidents;
- COVID;
- RPS;
- CR visite d'inspection de GIMONT;
- CR visite d'inspection d'ESCALQUENS.

**Information du CSSCT sur la procédure de mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement.**

**Il s'agit de la même présentation faite en CSE ce jour.**

### Commentaires en séance :

- Q → Pourquoi un seul élu? R → Le groupe est constitué des personnes qui participent au comité RPS.
- Q → Durée de la procédure? R → Pas de date de fin définie, nous allons essayer de mener l'enquête rapidement mais calmement, non pas dans la précipitation.

# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10: ACCIDENTS:

**Accidents du travail avec arrêt, sans arrêt et trajet**  
- CDI, CDD, intérim; du 13/06/22 au 10/10/22 -

Site	Date	Nom/Prénom	Contrat	Type AT	Circonstances	No. de jours
Montredon	28/07/2022	[REDACTED]	CDI	ATSA	Traitement de surface : coupure à la main en manipulant un trolley	-
Gabardie	21/09/2022	[REDACTED]	CDI	Trajet – avec arrêt	Chute de vélo en rentrant le soir	33
Colomiers AS	03/10/2022	[REDACTED]	CDI	Trajet – avec arrêt	Chute de vélo en rentrant le soir	8
Gimont	04/10/2022	[REDACTED]	CDI	ATAA	F8X – P500 (DNT) / Il s'est tordu la cheville en descendant d'un marche pied et en posant le pied sur un rail	22
Pérôle T15	04/10/2022	[REDACTED]	CDI	ATAA	T15 Workshop – P2D / Il est tombé de l'escalier.	10



**Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: Je ne vois plus traces des inspecteurs du travail? De la Carsat? Plusieurs salariés nous ont fait remonter ces absences. L'information devrait aussi être présente sur les sites.**

**Fabienne LELANDAIS: Ils sont systématiquement invités au CSSCT avec la Carsat mais ils ne viennent pas tout le temps. Je prends le point pour l'affichage.**



# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

**Remarque en séance :** Pour limiter les arrêts de travail, si la blessure le permet, LATECOERE peut proposer un taxi aux salariés qui ont eu un accident du travail pour venir travailler. En cas d'accidents, des postes aménagés peuvent être proposés pour limiter l'impact des arrêts de travail.

### ACCIDENTS DE LA PERIODE:

#### Accidents du travail avec arrêt, sans arrêt et trajet

- Entreprises extérieures : du 13/06/2022 au 10/10/22 -

Site	Date	Nom/Prénom	Contrat	Type AT	Circonstances	Nb de jours
Montredon	01/09/2022		CDI	ATAA	Accrochage des pièces : en coupant les fils d'accroche d'un bras A320, s'est coincé le doigt.	1

Commentaires faits en réunion :

En interne dans le groupe, des alertes sont envoyées en cas d'accident avec arrêt et sans arrêt.

La procédure du groupe « EHS Alerts » a été lue en séance. En raison d'initiative locale, certains élus reçoivent les alertes des autres sites.

- Les alertes de l'Aérostructure seront envoyées aux élus/ Fabienne LELANDAIS
- Envoyer cette alerte à la liste GREY Alerts / Fabien KAUFOLTZ, Richard MONTANEL.

# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10:



Jean-Pierre DIDIER pour la CGT: *La Direction propose aux salariés pour éviter qu'ils soient en arrêt de travail de venir les chercher en taxi. Est-ce que c'est tous les salariés?*

Fabienne LELANDAIS : Oui mais ça dépend de la blessure, ce n'est pas systématique. Un exemple, il a une entorse au pied, il ne peut pas conduire, il a une activité derrière un ordinateur, on peut lui proposer ce service. On cherche à éviter les arrêts de travail.

Benoit CARIS complète : C'est comme un aménagement de poste.



Stéphane FAGET pour FO: *J'hallucine qu'on ait pensé à faire ça ....*



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: *Quand on a un arrêt de travail, on est arrêté par son médecin, la situation du COVID a brouillé les pistes. Jusqu'où va-t-on pour éviter les arrêts de travail? Qu'est-ce qui est attendu de nos actionnaires en maintenant les salariés dans la sphère du travail?*

Benoit CARIS: Rien du côté des actionnaires, c'est certain. La politique de la société est celle de proposer des aménagements de poste aux salariés qui le souhaitent et le peuvent. La procédure COVID était « je peux télétravailler, je télétravaille. Je ne peux pas télétravailler, je me fais arrêter par mon médecin ». On est impacté financièrement, c'est pour cela qu'on va là-dessus. C'est sur la base du volontariat dans tous les cas.

# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

---

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

Benoit CARIS: de toute façon, si la personne se sent en capacité de travailler, elle doit retourner voir son médecin pour faire lever son arrêt de travail (accident ou maladie). On n'est pas censé contacter le salarié à la maison.



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: *Je vous invite à refaire une com. auprès des managers.*

**CR visite d'inspection de GIMONT:**

**CR visite d'inspection d'ESCALQUENS:**

Les rapports ont été fournis aux élus, il est difficile de les retranscrire de façon lisible ici. Nous présentons les actions menées/en cours/à mener.

# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

### CR visite d'inspection d'ESCALQUENS:

#### CR VISITE INSPECTION / ESCALQUENS / 29/08/2022

Présents : David BOSSIAN, Claire VERGÉ et Fabienne LELANDAIS

Action 1 / Certains extincteurs n'ont pas été contrôlés depuis 2018.

→ Faire le contrôle / DEMANDE FAITE A ENGIE / DELAI : NOV-2022

Action 2 / 2 coffrets électriques ouverts.

→ A fermer à clé / DEMANDE FAITE A ENGIE / DELAI : NOV-2022

Action 3 / Bois avec des clous

→ Faire évacuer le bois à l'extérieur

Action 4 / Contrôle électrique

→ S'assurer du contrôle électrique d'Escalquens / DEMANDE FAITE A ENGIE + BV / DELAI : NOV-2022

Action 5 / Pont roulant

→ Rendre inaccessible la télécommande / DEMANDE FAITE A ENGIE / DELAI : NOV-2022



# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

CR visite d'inspection de GIMONT:

## SUIVI PLAN D' ACTIONS GIMONT – CSSCT\_10/10/2022

Date	Nombre d'action identifiée	Nombre action en cours	Nombre d'actions clôturées	% avancement
2021	36	10	26	72%
07/2022	38	23	15	39,5%

Suivi plan actions \_ Cumul



**Suivi PLAN d' ACTION du SIEGE MACH01:**

→ Local vélos sur Mach01: Ajouter le risque lié à l'utilisation des racks vélos Fabienne/Thierry.

# 1. HSE c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

---

## c) Compte rendu CSSCT du 11/10:

### Commentaires faits pendant la réunion:

#### Commentaires faits pendant la réunion

##### Lunettes de sécurité

Des questions sont remontées sur l'obligation de port des lunettes de sécurité :

- date de l'obligation : 7/11/22.  
nous attendons les lunettes à la vue
- un plan sera établi pour préciser les zones précises de l'obligation;

##### Chariots élévateurs

Suite à une demande des élus, le standard groupe pour les chariots a été expliqué :

- requis techniques
- emplacements
- règles de conduite.

Ce standard est en cours de mise en œuvre dans l'ensemble du groupe.

Une question a été posée sur le chariot thermique utilisé pour charger la porte sur un camion. OK pour utiliser un chariot thermique, mais cela doit rester très ponctuel, et pour une opération limitée dans la journée.

##### Infirmierie

Les élus remontent des soucis avec la disponibilité du matériel de premiers soins dans les infirmeries.

- Relance de la société LUMANISY pour ce point / Fabienne → Arnaud P.



# 1. HSE e) Information et consultation du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement:

Mme Magali FAJAL et Mme Stéphanie RUNCO présentent conjointement le point.

## Signalement et mesures de protection

**31/08/22** : Réception d'un mail de signalement d'éventuels faits de harcèlement;

**15/09/22** : Information du manager mis en cause du signalement et de la démarche;

**19/09/22** : Réponse faite par LATECOERE au salarié portant sur :

- la prise en compte de son signalement;
- sa protection le temps de l'analyse;
- une invitation à préciser les faits;
- une information qu'une analyse sera lancée dès réception des éventuels éléments complémentaires.

**10/10/22** : Réception d'un complément d'éléments de la part du salarié.

# 1. HSE e) Information et consultation du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement:

## Procédure d'analyse:

- une commission a été créée pour faire l'analyse: Magali FAJAL, Stéphanie RUNCO, David BOSSIAN et Fabienne LELANDAIS;
- un déroulé de la carrière sera établi avec un rappel des différents événements;
- la commission va identifier les personnes pertinentes à interviewer en fonction des faits évoqués, en commençant par le manager;
- les interviews seront réalisés par un binôme en fonction des disponibilités;
- les interviews se dérouleront en 2 parties: réaction sur les faits et questionnaire;
- démarrage des interviews après le CSE du 18/10/22.

## Conclusions:

- la commission exploitera les réponses et rendra les conclusions;
- les conclusions seront présentées en CSE.





# 1. HSE e) Information et consultation du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement:

## Liste des questions pour l'enquête:

### 1/ Empêcher le salarié de s'exprimer:

- Le salarié est-il constamment interrompu ?
- Les collègues l'empêchent-ils de s'exprimer ?
- Le travail du salarié ou sa vie privée sont-ils critiqués ?
- Le salarié est-il terrorisé par des appels nocturnes ?
- Le salarié est-il menacé verbalement ou par écrit ?
- Est-ce que le manager refuse le contact ou ignore sa présence ?
- Est-ce que le manager isole le salarié ?

### 2/ Isoler le salarié:

- Est-ce que le manager ne lui parle plus ?
- Est-ce que le manager ne lui laisse plus lui adresser la parole ?
- Est-ce que le manager interdit à ses collègues d'adresser la parole au salarié ?
- Le salarié est-il placé dans un bureau isolé ?

### 3/ Déconsidérer le salarié auprès de ses collègues:

- Le salarié est-il calomnié ou médit-on de lui ?
- Des rumeurs sont-elles lancées à son sujet ?
- Le salarié est-il ridiculisé ?
- Une infirmité est-elle raillée ?
- Se moque-t-on de ses origines, de sa nationalité ?
- Lui fait-on exécuter des travaux humiliants ?

### 4/ Discréditer le salarié dans son travail:

- Le salarié est-il contraint à des tâches inutiles ou absurdes ?
- Est-ce que le salarié n'a plus aucune tâche confiée ?
- Est-ce que des tâches inférieures à ses compétences ?

### 5 / Compromettre la santé du salarié:

- Le salarié est-il menacé de violence ?
- Le salarié est-il agressé ?
- Le salarié est-il contraint à des travaux nuisibles ?



# 1. HSE e) Information et consultation du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement:

Une discussion s'en suit avec différents élus pour amender la liste des questions, la base de ce questionnaire étant fourni par STIMULUS.

**FO** Stéphane FAGET pour FO: *Je tiens à souligner la qualité du travail fourni pour ce cas, l'exemplarité dans le traitement d'équité. C'est inédit chez Latécoère pour ce type de situation et on ne peut que s'en féliciter.*

Au préalable la consultation se fait sur l'item « d) » qui avait été ajourné au CSE de septembre.

S'en suivra la consultation de l'item « e) » portant sur la méthodologie de la procédure.

- 1. HSE d) Information et consultation sur le document d'évaluation des risques:

M. le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

Nombre de votants

14

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC	4		
CGT	2		
FO	8		
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>		

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
	X	

- 1. HSE e) Information et consultation du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement:

M. le Secrétaire du CSE recueille le vote des élus du CSE.

**Nombre de votants**

14

Les votes blancs, nuls ou abstentions sont assimilés à des votes « contre » en vertu pour la Circ. DRT n°12, 30nov.1984,3.1.2 :BO trav., n°84/8 bis

	FAVORABLE	DEFAVORABLE	ABSTENTION
CFE-CGC	4		
CGT		2	
FO	8		
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	

RESULTAT	FAVORABLE	DEFAVORABLE
	X	

# 1. HSE e) Information et consultation du CSE sur la procédure mise en œuvre suite à une information sur des faits éventuels de harcèlement:

M. Benoit CARIS demande à la CGT de préciser la raison de leur vote défavorable.



*Jean-Pierre DIDIER pour la CGT: On n'est pas d'accord avec cette procédure pour le fait de la création de cette commission qui exclu le CSSCT alors que cela fait partie de ses prérogatives. On n'est pas contre de mettre des procédures en place.*

M. Benoit CARIS: Je constate que la CGT n'est pas d'accord quand on fait rien et n'est pas d'accord quand on fait.

## 8. Point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel:

M. Arnaud PERNIN présente le point.

**Méthode & déploiement projet « CLASSIF 2024 »:**

2021		2022		
nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22
<b>Validation organisation Projet</b>	<b>Kick off équipe projet</b>	<b>Validation méthodes</b>	<b>Création d'outils</b>	<b>Cartographie des fonctions</b>
6 Lots Pilotage Change Mgt Juridique & Social Cartographie & Cotation SIRH Rémunération & Avantages sociaux	Enjeux Calendrier Outils de pilotage	Description des fonctions Cotation Dispositif d'harmonisation Formation équipes RH	Fiche de fonctions Cartographie Cotation Début cartographie fonctions	Fin cartographie fonctions Création module de formation Mgers / BPL

**COFIL mensuels & partage d'informations régulier avec partenaires sociaux.**

## 8. Point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel:

Méthode & déploiement projet « CLASSIF 2024 »:



2022

avr-22 à mai-22	mai-22 à novembre-22	déc-22
<b>Formation Mgers / BPL</b>	<b>Rédaction Fiches Fonction</b> <b>Mapping collaborateurs</b> <b>Analyse d'impacts</b>	<b>1ers Comités de cotations</b>
Cotation test	Impacts financiers VS minis 2024 Impacts statutaires VS struture de rém Impacts statutaires VS orga du temps de travail	Par famille de fonctions

**COPIL mensuels & partage d'informations régulier avec partenaires sociaux.**

## 8. Point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel:

Méthode & déploiement projet « CLASSIF 2024 »:

2023			2024
janv-23 à févr-23	mars-23	avr-23 à déc-23	janv-24 -> juin-24
Comités de cotations Comm <sup>e</sup> fiche fonction	Harmonisation cotations	Implémentation & test SIRH	Suivi de l'implémentation
Présentation Fiche fonction Mger -> Collaborateur Ajustements Fiches de Fonction	Toutes familles de fonctions	Remise Fiche Fonction collaborateurs	Réponses questions collaborateurs

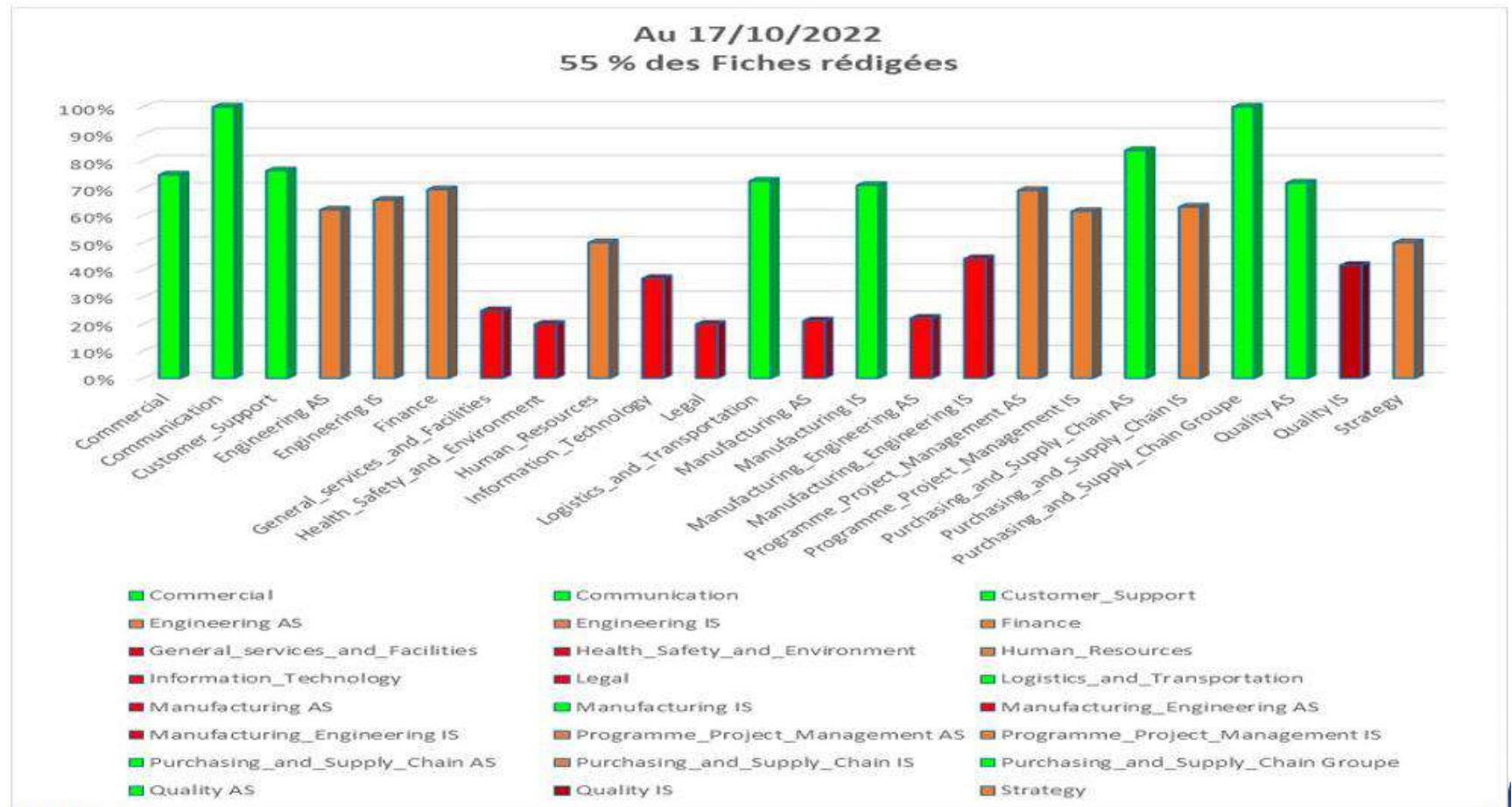
COPIL mensuels & partage d'informations régulier avec partenaires sociaux.



# 8. Point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel:

Méthode & déploiement projet « CLASSIF 2024 »:  
REDACTION DES FICHES DE FONCTION

## ETAT D'AVANCEMENT PAR FAMILLE DE FONCTIONS



## 8. Point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel:

 FO

*Stéphane FAGET pour FO: Qui est dans le comité de cotation? Quel est sa fonction?*

M. Arnaud PERNIN: On doit coter l'emploi à partir de la fiche de fonction, avec les 6 critères classant et 10 niveaux d'évaluation. Le comité sera composé d'un collègue RH, Directeur rémunération & avantage sociaux (M. Varaigne), Directeur Qualité système (Franck GALINIER). On invitera le Directeur concerné de chaque service quand on traitera les cotations de ses équipes.

 CFE-CGC

*Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: Je suis inquiet du niveau de 55% des fiches créées. Comment va-t-on traiter ce retard? En quoi les directions sont en capacité de faire les cotations au sein du comité? Je ne vois pas dans le calendrier où se situe la règlementation d'entreprise lié aux accords/avantages sociaux. De plus, on ne met pas les salariés en situation de comprendre ce qui va leur arriver. Le fait de ne pas vouloir négocier sur ce sujet, ne pas impliquer les salariés dans ce système là, n'aide pas.*

M. Arnaud PERNIN: Les Directeurs sont ceux qui connaissent le mieux leur métier. Ils ont été formés aux enjeux du projet. Leur avis sera précieux.

Pour le retard, effectivement, les services où le concours des collaborateurs a été sollicité, sont ceux qui sont en avance ou ont terminé. On avance plus vite et mieux. Je reste confiant.

## 9. Information sur les mesures mises en place pour pallier aux problèmes de livraisons et fournitures sur le site de Montredon:

---

Faute de ne pouvoir disposer de M. Richard MONTANEL, la direction demande un ajournement du point n'ayant aucun document/pièce à présenter pour étayer ce sujet.

**FO** Stéphane FAGET pour FO: *Où est M. MONTANEL? Le bruit court qu'il ne s'occupe plus du site de Gimont.*

M. Benoit CARIS: Depuis ce matin une nouvelle personne est arrivée pour prendre la direction de Gimont/T15. Cette personne vous sera prochainement présentée.

**FO** **CFC** **CGC** **CGT** *Toutes les OS demandent à ce que le CSE soit informé des solutions envisagées qui vont permettre de résoudre les problèmes de Montredon lors d'un prochain CSE.*

## 10. Information sur la publication de la note relative aux déplacements:

---

M. Benoit CARIS présente le point. Ce point revient en CSE alors que je pensai y avoir répondu précédemment.

La note est à jour dans Intranet et disponible depuis le 14 septembre pour les salariés qui souhaite la consulter. Il y a eu un peu de retard, cela aurait du être fait en mai.  
C'est sous → Espace RH → Déplacements Professionnels → Notes de Service & Règlementation.



## 12. Questions diverses:

---



Stéphane FAGET pour FO: *De plus en plus de questions restent sans réponse dans les CSE. Nous aimerions qu'un point spécifique soit mis à l'ODJ pour apporter les réponses à ces questions qui restent en suspend.*

Mr Benoit CARIS: On prend le point.



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: *Dans les questions restées sans réponse en voici une. 1800 DST ont été émises dans le PLM récemment. Cela a généré ce travail et dans quel but?*

M. Benoit CARIS: La réponse fournie était que ce n'était pas de la responsabilité de la direction du site de Montredon. Les DST sont émises à la demande des achats.



Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: *Ca ne répond pas à la question ...*



Stéphane FAGET pour FO: *Est-ce que l'ensemble des commissions obligatoires se sont réunies en 2022?*

M. Benoit CARIS: La commission « égalité » ne s'est pas réunie. On a un problème de membres dans cette commission suite à des départs successifs. C'est à l'initiative de la commission de demander des données (REM, relations sociales, accord,....., Autres), mais la direction ne siège pas pour ne pas parasiter les travaux de la commission.

## 12. Questions diverses:

---

Une interruption de séance est demandée.



*A l'unanimité des élus présents qui se sont réunis, il a été décidé de nommer comme président de la commission égalité M. Rabah MOKHTARI en remplacement de Mme Cécile ALLAIN.*



*Stéphane FAGET pour FO: Vous avez évoqué tout à l'heure qu'il y avait un nouveau responsable de site à GIMONT/T15. Peut-on savoir de qui il s'agit?*

M. Benoit CARIS: C'est M. Olivier DECAESTECKER.



*Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: Les frais de déplacements à l'étranger ont-ils bien été pris en compte? La réponse étant non, nous allons lors des prochaines NAO demander que les salariés arrêtent de payer les déplacements de leur poche, notamment en République Tchèque, avec un forfait Latécoère de 110€ pour un barème URSSAF à 180€.*

M. Benoit CARIS: Les managers peuvent valider les notes de frais au-delà du forfait. La communication a été faite. C'est aussi valable en France pour le Customer Service quand les salariés se déplacent à Biarritz. Ils ne sont pas censés y être de leur poche. Les dépassement que vous évoquez sont validés préalablement par le management. On fera éventuellement un rappel de ces consignes à la personne qui gère les notes de frais.

## 12. Questions diverses:



*Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: Nous souhaitons une information sur les impacts potentiels sur l'entreprise de la crise énergétique. Quels impacts financiers prévoyez-vous pour LATECOERE dans son ensemble? Quel plan d'action allez-vous mettre en œuvre ? Quel sera l'impact sur les employés et leur activité ?*

M. Benoit CARIS: Je vous rappelle le mail de M. HUTTNER lu en séance lors du précédent CSE.

CF message de M. HUTTNER:

- Les inflations fortes sont en Europe (pas LMX/LDB)
- Des actions d'Etat / UE sont attendues mais ne sont pas encore à ce stade définies pour les PME (elles le sont pour les foyers et pour les TPEs dans certains cas (c'est comme ça en Rep Tchèque). On attend que la définition de boucliers éventuels pour des PME comme nous soient définies (attendu d'ici la fin du mois)
- Coupures : le risque est uniquement en Europe et varie par pays : en Rep Tchèque la probabilité est nulle la Tchèque étant totalement autonome en électricité et exportatrice ; en France, l'Etat a en effet annoncé des possibilités de coupures, mais il nous est impossible d'en prévoir la magnitude – les usines sont en train de prévoir des plans pour gérer ces éventualités.

## 12. Questions diverses:



*Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC: Montredon: Que mettez-vous en place pour résorber les problématiques d'approvisionnement et de livraison du site de Montredon? Y a-t-il un risque d'ouverture pendant les congés de Noël?*

M. Benoit CARIS: Je n'ai pas d'info pour les congés de Noël à date. Pour les actions mise en place, je vous renvoie au mail de M. Paul QUESSART.

CF :

1) Principalement (roughly 90% de l'impact) : augmentation de la capacité:

- ouverture d'une équipe de week-end en peinture (à partir de la mi-juillet);
- passage du traitement de surface en 3x8h à partir de fin août;
- puis ouverture d'une seconde équipe de week-end en peinture (à partir de ce week-end);
- d'adaptation des autres postes après peinture (retouches, contrôle, marquage, petit équipement) en conséquence pour absorber l'augmentation de pièces produites en peinture;
- continuation du processus en travaillant sur la densification des portoirs (plus de pièces par portoir là où c'est possible).

2) Ponctuellement (10% de l'impact) : délestages ponctuels:

- sous-traitance traitement de surface et peinture (Mécabrive, Mécaprotech);
- délestage pièces déjà validées à LCZ;
- délestage petit équipement à LDB.



## 12. Questions diverses:

---

M. Melvin VAXIVIERES poursuit : Je comprend votre agacement, je me permet de rappeler que les ODJ sont faits conjointement entre la Direction et le Secrétaire. Il n'y a pas de volonté d'occulter des points. Il me semble que là on retrouve en questions diverses des questions qui sont à l'ordre du jour. On est obligé de faire aussi une gradation dans les points pour savoir si on traite en 15mn ou seulement en question/réponse. Par contre, on entérine le fait qu'il y ait un suivi sur les questions qui restent en suspend.



**Thierry YNGLADA pour la CFE-CGC:** *La clause de revoyure nous ayant été refusée lors des NAO 2022, quelle mesure comptez-vous mettre en place pour amoindrir les effets de l'augmentation du cout de la vie et de l'inflation sur les ménages des employés ? Etes-vous ouvert à la distribution d'une Prime « pouvoir d'achat » ?*

Mr Benoit CARIS: C'est des questions qui font partie de la négociation. Le CSE n'est pas la bonne instance pour ces sujets.



**Stéphane FAGET pour FO:** *La fin d'année approchant, pourrait-on présenter le calendrier 2023 en CSE ? On peut aussi travailler en anticipation.*

Mr Benoit CARIS: On n'a pas encore travaillé dessus.

## 12. Questions diverses:

---

**FO**

Frédéric MIERES pour FO: *Montredon : le budget formation est à la baisse d'année en année. Nous aimerions que ce point, en vue des budgets 2023, soit abordé lors du prochain CSE. Notre sentiment est que le budget alloué ne permet plus le développement personnel des salariés au-delà des formations nécessaires, sur la sécurité notamment. Cela rejoint aussi les attentes des salariés que l'enquête ZEST a remonté.*

M. Benoit CARIS: Ca me surprend, le budget n'a pas varié depuis 3 ans alors que nous avons eu 150 départs. Pour le 2ème aspect de votre question, je n'ai pas deux budgets.

**FO**

Frédéric MIERES pour FO: *Les marquages pour la circulation dans le parking du MACH01, a-t-on une date de mise en œuvre avant d'enregistrer les premiers accidents?*

M. Benoit CARIS: On est dans la phase de chiffrage, l'objectif est à fin d'année.

Sur cette dernière intervention, la clôture du CSE est prononcée.



CLOTURE de la SEANCE

---

à 15H06

# MERCI DE VOTRE ATTENTION !

---



Frédéric YODER  
Secrétaire du CSE

T +33 (0)5 61 58 97 26 - P +33 (0)6 80 92 26 36  
[frederic.YODER@latecoere.aero](mailto:frederic.YODER@latecoere.aero)